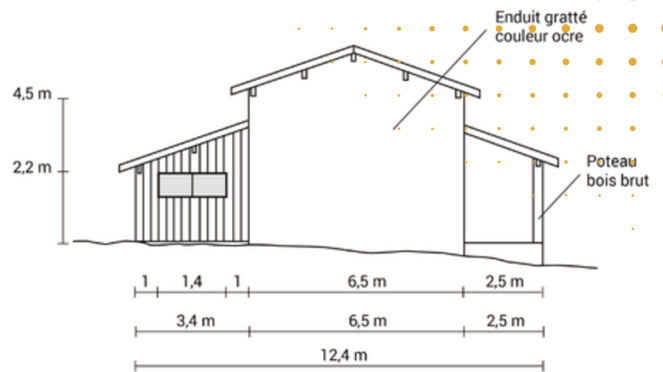


FAÇADE SUD



FAÇADE OUEST



PC 5 / PC Mi 5 DP 4

Le plan des façades et toitures montre l'aspect extérieur et permet de vérifier toutes les dimensions de la construction. Dans le cas d'une modification de façade, un plan de l'état des lieux et un plan du projet sont souvent nécessaires.

Indiquez :

- > les dimensions de la construction (longueur, hauteur),
- > les dimensions et positions des ouvertures,
- > l'orientation (façade sud, façade ouest,



NOTEZ-BIEN

Représentez un plan de chaque façade et n'oubliez pas d'indiquer l'échelle.

Il est nécessaire de fournir un plan de chaque façade du projet, même celles qui ne disposent d'aucune fenêtres ou portes !

LE PLAN DES FAÇADES ET DES TOITURES

Le plan de façade est un élément essentiel exigé lorsque vous êtes demandeur d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux. Il permet à l'administration d'identifier que votre projet respecte les règles d'urbanisme, nationales ou locales.

NOUS CONTACTER



02 35 56 14 14



4 rue de la Brême, 76190 YVETOT



yvetot-normandie.fr



urba@yvetot-normandie.fr